

L'ASSOCIATION,

Journal de la Nièvre.

Politique. — Industrie commerciale et agricole. — Jurisprudence. — Littérature.

Ce JOURNAL paraît le Jeudi et le Dimanche. On s'abonne à Nevers au bureau du Journal, et chez tous les Directeurs de Poste. — Prix de l'abonnement : Pour le département, 20 fr. pour un an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. — Hors du département, 24 fr., 12 fr., 6 fr. 50 cent. — Prix des insertions, 25 cent. la ligne. — Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. C. GAUGUIN rédacteur en chef, rue St.-Martin, N° 3. — Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces, au bureau du Journal, rue des Merciers, N° 16. — Les lettres et paquets doivent être affranchis.

NEVERS.

LES ANARCHISTES.

Le système rétrograde qui, depuis 1830, a exploité la révolution de juillet, renié et torturé son principe, étouffé ses conséquences, a enfin été apprécié. Il est arrivé lentement, de lui-même, à cette époque de dissolution qui précède la chute des pouvoirs hors nature, antipathiques, anti-nationaux. Peu à peu, il a vu s'éclaircir les rangs de ses séides et grossir le nombre de ses adversaires. L'esprit public s'est éclairé sur ses œuvres et sur son but. Après tant de luttes, il n'est plus resté qu'un faible noyau d'hommes contre-révolutionnaires en présence de la nation. On s'est réuni en masse, on s'est coalisé contre les plus astucieux ennemis des libertés achetées, depuis 89, au prix du plus pur de notre sang.

Le parti de la cour, attaqué par les représentants de la France électorale aux applaudissements de la majorité du pays, a voulu en appeler, non au jugement de tous les citoyens qui eussent protesté énergiquement contre son système, si déplorable à l'intérieur, si honteux à l'extérieur, mais à l'opinion de cette classe d'hommes privilégiés, dont la plupart s'étaient crus jusqu'alors intéressés au maintien de la politique immuable. Les électeurs ont répondu. En vain la corruption, levant le masque, avait répandu ses sophismes, ses terreurs, ses séductions, ses places et son or, le parti de la cour a échoué dans la lutte électorale, où pourtant, les armes étant loin d'être égales, il s'était promis si pompeusement la victoire.

Forcé de courber la tête, il n'a pas perdu courage dans sa défaite.

Tout a été mis en œuvre pour annihiler le triomphe du parti parlementaire, dont on a été forcé un instant de subir les hommes, sinon les principes.

Aujourd'hui la camarilla veut recommencer la lutte. Elle menace de nouveau la France.

Selon la *Presse*, le ministre Guizot doit rassembler toutes ses ressources et livrer une BATAILLE DÉSESPÉRÉE.

Le *Journal des Débats* proclame la même idée, et pour encourager son parti qu'il convoque à un dernier combat avec la nation, il lui dit « qu'il ne peut plus conserver aucune illusion sur l'avenir du pays, s'il est battu ; il n'y a plus, ajoute-t-il, à espérer de ministère intermédiaire ; il n'y a plus à espérer quelque chose même qui ressemble au fer mars. »

L'*Echo de la Nièvre*, a sans doute reçu le mot d'ordre. Lui qui naguères attaquait le système d'intimidation des doctrinaires, comme antipathique au pays, il en appelle aujourd'hui à leurs passions et invoque des mesures violentes.

C'est donc la guerre, une guerre à outrance que va entreprendre la cour.

Non seulement M. Guizot, l'homme de Gand, a été

appelé au pouvoir pour faire à l'étranger de honteuses concessions, dans le but de conserver à tout prix une paix chancelante qui sera ébranlée au premier événement, mais encore M. Guizot, le ministre impitoyable, le fougueux réactionnaire, sera chargé d'écraser les factions qui menacent l'ordre de choses, c'est-à-dire tous les citoyens qui manifesteront leur indignation contre l'avisement de la France, tous les gens de cœur qui parleront de liberté, c'est-à-dire encore, les défenseurs de la cause parlementaire contre les prétentions du gouvernement personnel.

Ainsi, après dix années de crises commerciales et de luttes intestines issues de l'anarchie gouvernementale, un parti composé des courtisans de tous les régimes, de tous les égoïstes sans foi et sans patrie, s'apprête à recommencer une guerre acharnée avec le parti national et à livrer à la France une bataille désespérée.

Ainsi, pendant qu'à l'extérieur une coalition inquiétante menace notre nationalité, à l'intérieur une coalition de contre-révolutionnaires et de corrompus menace nos libertés.

Que les hommes impartiaux jugent maintenant où sont les anarchistes.

Ne sont-ils pas des anarchistes ceux qui n'ont établi ou soutenu les lois qu'en faveur d'un petit nombre au détriment des masses, et créé ainsi deux classes distinctes au sein d'une nation avide de l'égalité ?

Ne sont-ils pas des anarchistes ceux qui ont voulu établir la prépondérance absolue du chef du pouvoir exécutif sur la prérogative du pouvoir électif ?

Ne sont-ils pas des anarchistes ceux qui, après avoir été vaincus honteusement dans une pareille lutte, se relèvent encore dans le même but contre le vœu de la nation ?

Ne sont-ils pas des anarchistes ceux qui viennent heurter tous les sentiments de la France en la faisant souscrire, après les affronts qu'elle a reçus, à l'odieuse convention de Londres ?

Ne sont-ils pas des anarchistes, enfin, ceux qui ne parlent que de guerre et de bataille déclarée à l'intérieur, quand tout fait un devoir aux bons citoyens de se réunir en une coalition nationale contre l'étranger ?

Assez longtemps ce parti des mauvais citoyens a calomnié ses adversaires. Parce que nous voulions établir solidement l'ordre à l'intérieur et la paix à l'extérieur, sur les principes de l'équité, de la justice et de la liberté, ils nous ont assez longtemps appelés anarchistes. Que les terreurs qu'ils ont voulu soulever contre nous retombent sur eux, car aujourd'hui la vérité se fait jour.

BULLETIN POLITIQUE.

Deux dépêches télégraphiques ont annoncé que l'émir Beschir, dont l'influence arrêtait l'insurrection dans les montagnes du Liban, venait de quitter la Syrie pour se rendre en Angleterre.

reflex du terrible breuvage, saturé enfin de son essence, il tombait anéanti, et alors le successeur des califes, le régénérateur de l'Orient, était ramassé ivre-mort et transporté sur un lit par les lémoins de ses orgies. Pendant plus de dix ans il pratiqua ce genre de vie ; à cette surexcitation délétère, renouvelée presque chaque soir, se joignirent une agitation morale entretenue par les vicissitudes politiques contemporaines et le travail assidu du cabinet, auquel il consacrait régulièrement six à sept heures consécutives du jour. On sait que, dans sa méfiance ombrageuse, il ne permettait pas qu'une seule affaire, si insignifiante qu'elle pût être, fût débordée à sa connaissance. Occupations, inquiétudes, plaisirs, Mahmoud prenait tout sans mesure. La constitution de fer dont il était doué, cette force héréditaire de la maison ottomane, pouvait seule résister aussi long-temps à l'action incessante de tant de causes de ruine.

Il y avait plus d'un an qu'il se plaignait quelquefois de faiblesse, de langueur, d'inappétence, de maux d'estomac, d'insomnie, d'agacement de nerfs ; avec l'hiver de 1839 et les approches du printemps survinrent des accès de toux. Mais on se fiait à la solidité de son tempérament, il s'y fiait lui-même, et son extérieur n'offrait aucune trace d'altération. Pourtant, par un excès de sollicitude, Riza-Bey, son grand-chambellan, lui proposa d'user d'une décoction d'herbes que deux années auparavant Abdullak avait ordonnée pour lui purifier le sang ; comme ce traitement printannier n'impliquait pas l'aveu d'un état maladif, il s'y soumit sans difficulté. A diverses reprises investit des fonctions d'*hekimbachi* ou de chef des médecins de l'empire, Abdullak, destitué à cette heure, travaillait à rentrer en grâce ; il fut chargé de présider à l'administration de cet innocent remède que l'on jugeait suffisant pour restaurer la santé du maître dans toute sa vigueur ; bénigne démonstration contre la désorganisation qui poursuivait un progrès latent et allait soudainement éclater.

Le 8 mars, le Sultan, qu'une toux violente avait fatigué toute la nuit, consentit, sur de vives instances, à faire venir un médecin. Depuis la fin de l'année précédente un docteur autrichien avait été mandé de Vienne pour compléter l'ameublement de la cour de Stamboul d'après le modèle d'une cour européenne, en y occupant la place de médecin de Sa Hautesse. Le peu de succès des premières cures de M. Neuner avait inspiré peu de confiance ; Mahmoud, sensible comme tout Oriental au moindre vice extérieur, s'était-il prévenu contre un docteur non moins louche que savant, ou les intrigues du sérail avaient-elles provoqué son exclusion ? Quoi qu'il en soit, un des médecins habitués du palais, M. Constantin Cara-Theodori fut le

Cette défection dont on devine le mobile, a eu déjà de funestes résultats pour la cause du vice-roi d'Egypte. On dit que l'insurrection fomentée par l'Angleterre a fait des progrès.

Les *alliés* occupent Beyrouth. Ils fortifient toute la côte. Comme on le voit, les ennemis de la France poursuivent leur œuvre avec acharnement et par tous les moyens. Jusqu'ici rien ne les a retenus. Le succès couronne leurs efforts, ce n'est point M. Guizot qui arrêtera leur marche. Le traité du 15 juillet s'accomplira donc à la honte et au détriment de la France.

Grâce au système immuable, supporterons-nous cette nouvelle ignominie ?

Mohammed-Aly, que les notes de la France ont arrêté quatre fois, alors qu'il allait diriger son armée sur Constantinople, payera-t-il de sa ruine la confiance qu'il avait mise dans notre protection ? Déjà il se plaint d'avoir été trahi. Il a remis à notre consul une note dans laquelle il expose ses justes griefs contre la politique lâche et fallacieuse de notre gouvernement. Il est décidé du moins à périr glorieusement et bravement sous les débris de sa puissance plutôt que de céder.

C'est aujourd'hui que M. Guizot a dû se présenter devant les chambres. Dans quelques jours nous saurons si la représentation légale ratifiera la politique suivie jusqu'à ce jour et acceptera la politique plus humiliante encore dont le nouveau cabinet s'est chargé de se faire l'éditeur responsable.

Si nous en croyons une correspondance qui doit être bien renseignée, les aides-de-camp de M. Guizot, ceux qu'il a chargés spécialement d'étudier l'esprit des députés, lui ont fait des rapports assez peu satisfaisants. On redoute beaucoup que l'opposition ne l'emporte. Des statistiques fort impartiales présenteraient, dit-on, l'armée ennemie comme forte de 236 hommes, tandis que celle de M. Guizot ne compte que 223 soldats. On dit encore que ces statistiques n'ont point déconcerté le chef du cabinet du 29 octobre, et que lorsqu'on les lui a soumises, il s'est contenté de répondre : « Eh ! bien, si nous n'avons pas la majorité nous dissoudrons. »

Il paraît en effet certain que M. Guizot avant de s'engager dans la crise périlleuse où il s'est précipité, a obtenu du roi une ordonnance de dissolution en blanc.

On est très-alarmé en haut lieu des rapports qui chaque jour parviennent à l'état-major de la garde nationale de Paris. Le nouveau cabinet a été fort mal accueilli par la milice citoyenne de la capitale. L'état des esprits a été fidèlement représenté dans les rapports. Mais, malgré, ses inquiétudes, la camarilla, dans ses épanchements intimes, ne laisse pas que de faire pressentir quelque coup d'état. Le caractère bien connu des hommes qui dirigent le nouveau cabinet, leurs antécédents, ne justifient d'ailleurs que trop les plus vives appréhensions.

Feuilleton de l'Association.

Mort du Sultan Mahmoud.

L'empire avait perdu sa bataille et le Sultan se mourait. Mille bruits contradictoires circulaient sur la nature de son mal qu'enveloppaient un vague mystère, et des pronostics désespérants, de consolantes assurances, tour à tour rapprochaient, éloignaient l'instant de la catastrophe.

Une sorte de privilège sembla long temps attaché à la santé de Mahmoud. Avant sa maladie actuelle, il n'avait eu occasion de consulter ses médecins que deux fois dans le cours de son règne, la première, en 1828, pour un gros rhume qu'il avait pris à la suite de ses exercices au camp de Ramis-Tchiffik et qui nécessita une saignée, la seconde, en 1837, pour un lumbago qui céda à l'application de quelques sangsues. Des excès inouïs devaient à la longue épuiser une santé dont la robuste plénitude avait défilé tout genre d'intempérance. Peu après la destruction des janissaires, il avait commencé à s'adonner au vin, liqueur proserite par le Prophète et baptême de l'œuvre du Réformateur. Sans doute les modifications morales d'un peuple ne sont jamais isolées d'une modification de son régime ; l'islamisme ne pouvait accepter la civilisation ni communier avec elle sans ranimer son sang engourdi, sans renier son intolérance par l'usage des vins spiritueux de l'Europe. Mais ce fut dans l'abus même qu'avait frappé l'anathème sacré qu'il se plongea, au mépris de la loi et de toute modération, avec une inconcevable frénésie. Aussi naturellement que la vigne produit la grappe et le raisin, il jugea le vin destiné à produire l'ivresse, et dès lors, après avoir successivement épuisé la force et la quantité des crûs les plus énergiques, il rechercha l'effet qui le fuyait et une saignée stimulante dans des flots d'eau-de-vie, de rhum et de boissons alcooliques, jusqu'à ce que leur fade impuissance l'obligeât d'y substituer l'esprit-de-vin rectifié. Son ivresse de chaque soir était devenue pour lui une habitude si impérieuse que, bien que son estomac, soulevé par la présence d'un liquide irritant, le rejetât à plusieurs reprises, il s'obstinait à dompter la répugnance de cet organe en le surchargeant à l'instant même d'une dose encore plus copieuse, image de cette opiniâtreté avec laquelle il imposait aux membres rebelles de son empire sa volonté réformatrice ; si bien que, gorgé et regorgeant, après une lutte prolongée entre le flux et le

le seul appelé. Il en coûtait à l'orgueil du Grand-Seigneur de confesser sa participation aux infirmités humaines ; il prétendit qu'il avait seulement pris froid depuis peu de jours et qu'il n'était pas malade. Bien qu'on eût découvert par hasard qu'il avait eu une perte de sang, hémorrhoidal, il refusa de l'avouer : *Bir chien yok*, je n'ai rien, répétait-il à chaque instant, tant il prenait à tâche de cacher ses souffrances à son médecin, à son entourage et peut-être à lui-même. Loin d'être conyaincu, le médecin grec, inquiet, déclara à Riza-Bey qu'il n'oserait entreprendre la guérison de l'auguste malade sans le concours d'Abdullak-Effendi et de l'un des autres médecins ordinaires du sérail qu'il lui plairait de désigner. Le docteur Etienne Cara-Theodori et Abdullak lui furent associés, celui-ci quoique médecin de nom seulement, comme la personne la plus capable, par son ascendant sur l'esprit du prince, de le décider au traitement qu'indiqueraient les deux premiers.

C'était une affaire délicate que de soigner le Sultan. Si le manteau impérial ne protégeait pas contre la plaie, il tient le médecin à distance. L'étiquette ottomane, qui restreint l'étude des symptômes sur le corps sacré du monarque et interdit l'irrévérence des questions catégoriques, l'espèce de dissimulation de la maladie, qui s'accusait moins par des signes pathologiques bien déterminés que par des symptômes imprévisibles à une sorte de malaise général, la dissimulation plus insidieuse encore du malade, tout contribuait à déguiser la gravité de la situation, le caractère véritable du mal, et à entretenir les illusions de l'entourage impérial ; illusions funestes dont se nourrissait à son tour la superbe incrédulité de Mahmoud au cas de lèse majesté d'une maladie.

Les médecins grecs, frappés de l'indice extérieur le plus facile à constater, eurent reconnaître dans son indisposition un rhume opiniâtre de poitrine, ce fut simplement l'objet de leurs efforts curatifs. Après lui avoir ordonné de la décoction de graine de lin, ils le mirent, dans le courant d'avril, à l'usage du lait ; l'impossibilité de digérer cette substance et les désordres qu'elle fit naître obligèrent à y renoncer. Le lichen et le baume de Tolu furent ensuite successivement prescrits. Tout à coup Abdullak-Effendi, qui ne voyait dans cette maladie qu'une suite de l'abus des liqueurs alcooliques, jugea dangereux de priver de toute espèce de stimulant un corps habitué à une surexcitation constante ; en conséquence il proposa d'administrer de l'opium à doses minimes souvent répétées et même de recourir à l'emploi du vin d'absinthe et de Tokai en petite quantité. Déjà même il se félicitait d'avoir

Immédiatement après que le traité du 15 juillet eut été signé, quelques journaux attribuèrent à Louis-Philippe des paroles très-belligères. Le Journal des Débats, l'organe intime de la cour, publia alors quelques articles dont la conclusion était toute martiale. Depuis on a changé en haut lieu, et par suite le Journal des Débats s'est radouci. Pourquoi cette conversion? Comment s'est-elle opérée? Nous n'en savons rien. Mais M. Thiers pourra peut-être nous en informer. En attendant de nouvelles révélations, voici celles qu'il publie aujourd'hui dans le Constitutionnel.

Honneur au pays de n'être pas resté calme en présence de la coalition. Le ministère n'a pas eu à exciter les esprits et les cœurs, ils se sont excités eux-mêmes. Le Journal des Débats ose accuser les ministres du 1er mars d'avoir soufflé des inspirations belliqueuses à la presse. Mais étaient-ce les ministres du 1er mars qui inspiraient le Journal des Débats? Cette agitation politique ne l'avait-elle pas gagné lui-même; Ne s'était-elle pas communiquée jusque dans les plus hautes régions du pouvoir, où domine habituellement un sage et persévérant amour pour la paix? En supposant ce qui n'est pas, que le cabinet pût amortir l'émotion des journaux dévoués à sa cause, pouvait-il contenir cette indignation royale qui se manifestait en discours menaçants, à la face même des ambassadeurs étrangers? Voulaient-ils qu'il poussât la théorie du pouvoir parlementaire et de la responsabilité ministérielle jusqu'à rédiger lui-même les allocutions des audiences particulières? Pouvaient-ils empêcher que ce noble et fier langage, descendu de si haut, n'allât électriser les cœurs, n'ajoutât encore à l'émotion publique?

L'Echo prétend que l'Association se livre à son égard, à de mauvaises personnalités indignes d'un journal qui se respecterait. Que répondre à un proxénète politique qui veut donner des leçons de pudeur?

Opinions contraires, mais non pas inconciliables de l'ECHO DE LA NIÈVRE, sur MM. Guizot et Duchâtel, pour faire suite aux citations du n. 5 de l'ASSOCIATION.

Le sage dit, suivant le temps: Vive le roi! vive la ligue! c'est la devise de l'Echo et il s'en trouve bien, sa caisse aussi. Nous lui en faisons notre compliment bien sincère. L'Association qui ne se respecte pas, à la manière de l'Echo, ne jouit pas du même avantage.

Nos lecteurs et ceux de l'Echo, n'ont pas oublié comment le journal de la Préfecture, traitait la coalition, dont MM. Guizot, Duchâtel et Villemain faisaient partie en 1839, la coalition où tous les ennemis du pouvoir s'étaient alliés à tous les ennemis de l'état, la coalition qui pour faire triompher sa politique de désordre et d'agitation, employait la manoeuvre la plus odieuse qui ait jamais menacé le gouvernement représentatif, et fait succéder tout-à-coup un ton d'hypocrisie à ses violences. On peut voir dans le numéro de l'Association du 23 juillet 1840 et dans ceux de l'Echo des 7, 17, 24, 28 février et 3 mars 1839, toute la vertueuse indignation qui animait la feuille stipendiée contre la coalition en général. Voici comment elle s'exprimait sur MM. Guizot et Duchâtel en particulier et ce qu'elle en dit aujourd'hui :

1839.

Les doctrinaires, hors des affaires, comme aux affaires, sont fidèles à leur système d'imitation (10 février). — Les électeurs se soucient fort peu des réveries doctrinaires de M. Guizot. — Le ministère du 15 juillet, ministère de paix, de conciliation, avait marqué son avènement par le retrait des lois de disjonction et d'apanage, en rendant ainsi dès son début hommage à l'opinion publique. Les hommes d'état dont le ministère du 15 avril fut appelé à recueillir la succession, n'avaient pas vu sans regret le pouvoir leur

obtenue une sensible amélioration; mais l'avis des médecins grecs était contraire au sien, et leur opposition silencieuse avait fait indirectement savoir au Sultan que sa maladie, d'une nature inflammatoire, ne pouvait que rapidement empirer sous influence de remèdes excitants. Mahmoud abandonna le traitement d'Abdulak et retourna aux tisanes adoucissantes.

Au milieu de ces tâtonnements du système antiphlogistique et de la doctrine de la tonicité personnifiées dans les demi-docteurs grecs et dans l'empirique turc, loin de guérir, le Sultan, vers les derniers jours d'avril, parut plus sérieusement menacé. C'était en ce moment que s'engageait la campagne, et l'intensité de ses préoccupations politiques aggravait les effets de la maladie.

Tout en lui dénotait une profonde altération: épuisement manifeste, maigreur croissante, changement dans les habitudes, les goûts et les manières. Souvent les mets exquis et variés qu'il avait beaucoup aimés lui occasionnaient le dégoût jusqu'à la nausée. La boisson même lui avait inspiré une aversion invincible, et tout d'un coup il y avait complètement renoncé. Tantôt triste et rêveur, il gardait durant des heures entières un morne silence interrompu par de fréquents soupirs, des larmes ou des défaillances; tantôt, dans une agitation telle qu'il pouvait à peine rester en place, il parlait à perdre haleine sur une foule de sujets sans rapport entre eux; ou bien, sans consulter ses forces, il quittait inopinément un travail important de cabinet pour dissiper l'irritation dont il était obsédé par des courses fatigantes à cheval ou en voiture dans les promenades les plus éloignées de sa résidence, pour aller inspecter des bâtisses presque achevées et y ordonner de bizarres changements. Ce fut dans l'une de ces excursions que visitant son nouveau palais de Tcheragan, il s'emporta contre l'architecte arménien pour avoir, d'après le plan qu'il avait lui-même hautement approuvé peu de temps auparavant, placé dans la salle du trône des colonnes corinthiennes cannelées, et lui enjoignit d'y substituer des colonnes lisses ornées de guirlandes de feuilles de vigne entrelacées de lierre. Ce qui semble surtout avoir caractérisé toutes les phases de son déperissement, c'est un éréthisme cérébral de plus en plus prononcé. Le besoin de surexcitation dont il s'était fait une habitude s'assouissait par une sorte de laborieuse débauche des facultés intellectuelles; comme retirée dans le cerveau et les nerfs, la vie s'y exerçait avec une exaltation déréglée, et la tête du Sultan, survivant au dépérissement du corps, prétendait tout embrasser, tout régir, tout dominer. C'était un paroxysme sans intermittence d'autorité absolue. Il voulait être tenu au courant de tout ce qui se passait dans son palais,

échapper, ils n'ont jamais pardonné à ce ministère le repos forcé auquel ils se trouvaient condamnés. Voilà ce qui explique d'abord les déclamations violentes des doctrinaires. (17 février.)

— On voudrait rendre la royauté de juillet responsable de la position dans laquelle se sont placés un grand nombre de ceux qui l'ont autrefois glorieusement servie. On lui demande compte avec arrogance de l'isolement que les chefs des partis espèrent avoir créé autour d'elle, voilà la question que les lettres de MM. Thiers et Guizot ont indiquée assez clairement.

Et d'abord, cet isolement prétendu n'existe pas. Il faut avoir l'orgueil qui éivre certains hommes pour se persuader que le chef éclairé et constitutionnel de 33 millions de citoyens, se trouve dans l'isolement, parce que M. Thiers et M. Guizot ont passé dans le camp de l'opposition. (24 février.)

— Electeurs, voulez-vous donner un portefeuille à Guizot et ouvrir la porte aux fidèles qui se pressent derrière lui? (28 février.)

— MM. Thiers et Guizot ne sont en ce moment que les bras de la coalition. MM. Barrot et Garnier-Pagès en sont la tête. Les débats de l'adresse, en manifestant l'existence de la conjuration anti-parlementaire des ambitieux coalisés, a arrêté tout à coup l'essor des prospérités nationales. C'en est fait, le repos et le bonheur de la France sont désormais remis en question.

Que de paroles sinistres ont été prononcées dans cette discussion tristement mémorable, et dans la crise électorale qui a dû en être la conséquence!

M. Guizot a déclaré que le progrès était dans les opinions de la gauche.

Les doctrinaires, devenus tout à coup belliqueux, veulent qu'on répare, à tout prix, ce qu'ils appellent la faute de l'évacuation d'Ancone. (3 mars 1839.)

— Une autre calamité, c'est que les hommes politiques même marquants, ne sont que des hommes de qualité inférieure, quand ils parviennent enfin. La France ne peut compter que deux hommes d'état, MM. Thiers et Guizot! (25 mai.)

Les 14 et 21 février 1839, l'Echo s'appropriait les articles suivants :

« Qu'on examine froidement les circonstances. M. Persil était un fonctionnaire public d'un ordre élevé. Il volait contre le ministère; mieux encore, il est entré dans la coalition; à l'exemple de M. Thiers et de M. Guizot, il pactise avec M. Berryer, M. Garnier-Pagès, M. Odilon-Barrot. Mieux encore, lui, fonctionnaire public, représentant du gouvernement, il a accepté les fonctions de membre d'un des comités électoraux, et c'est au nom de M. Persil, fonctionnaire public non moins qu'au nom de M. Thiers, de M. Guizot, de M. Duchâtel, de M. Berryer et de M. Garnier-Pagès que l'on travaillait tous les jours au renversement du ministère. N'est-ce pas assez que le gouvernement soit menacé par tous les partis et faut-il que les fonctionnaires les plus considérables, lèvent contre lui leur drapeau et qu'ils transportent la résistance au gouvernement dans les foyers du gouvernement? Qui voudrait gouverner à ce prix? Nous le demandons à M. Thiers, à M. Guizot, à M. Duchâtel? Que deviendrait un gouvernement qui se laisserait ainsi braver sous ses fenêtres?..... La coalition dit aux électeurs fonctionnaires: Je vous ordonne de voter contre le ministère au nom de M. Thiers, ancien ministre de l'intérieur, au nom de M. Guizot, ancien ministre de l'instruction publique; au nom de M. Duchâtel, ancien ministre des finances. »

« La coalition met un embargo sur les agents du gouvernement. Avec M. Thiers, elle menace tous les employés qui relèvent du ministère de l'intérieur; avec M. Guizot, tous les employés du ministère de l'instruction publique; avec M. Duchâtel, tous les employés du ministère des finances. » (14 février.)

« Les doctrinaires se séparent de plus en plus du château des Tuileries. Voici la parole qu'on prête à M. Guizot :

« Louis Philippe a voulu nous compromettre en se servant de notre impopularité. Ceci n'a pu avoir qu'un temps. Nous avons trop servi de boucs émissaires. Le temps est venu de nous retirer » per dans le pays. » (21 février.)

1840.

« Les hommes de cœur (MM. Guizot, Duchâtel, Villemain, sont des hommes de cœur maintenant qu'ils sont ministres. Bravo Bazile!) les hommes de cœur donc, qui n'ont pas reculé devant la lourde responsabilité qu'on leur laisse aujourd'hui, et qui rentrent aux affaires sous de si tristes auspices, auront besoin, pour dominer une pareille situation, de toute leur énergie; ils doivent aussi, devant l'ennemi commun, quand la patrie est en danger, compter sur l'appui de tous les véritables amis du trône constitutionnel, et le nôtre ne leur manquera pas. Mais qu'ils fassent d'abord les factions anarchiques qui ne préchent la guerre extérieure que comme un moyen de propagande et de révolution intérieure. (1er novembre.)

Aux citations que nous venons de faire, l'Echo répondrait-il encore, comme à celles de notre 5^e numéro.

« Notre adversaire a cru nous terrasser en nous mettant en face de ce que nous écrivions pour le ministère » du 15 avril, à cette époque désastreuse où une coalition inconstitutionnelle escaladait le pouvoir. Oh!!! Merci!!!! merci cette fois de l'argument, car nous le revendiquons » rions au besoin pour nous en faire honneur. (Il y a véritablement de quoi!) Ces écrits dont une main maladroite » voudrait se faire une arme contre nous, nous les invoquons » les premiers pour venir témoigner de notre fidélité au parti

dans le bary, à la Porte, dans les hôpitaux, dans les casernes, à bord de la flotte. Il ordonnait des modifications dans chaque département et envoyait le lendemain des ordres contraires à ceux de la veille qu'il semblait avoir totalement oubliés. Durant ses journées et même une partie de ses nuits il écrivait ou dictait des dépêches aux différents pachas de l'Asie-Mineure pour les presser d'opérer une levée en masse et de se réunir à l'armée de Haliz, afin d'écraser le rebelle Egyptien. Ses nuits se consumaient dans une insomnie désespérée, et ses rares instants de repos étaient troublés par des songes épouvantables. Chaque matin il se levait plus faible, et de jour en jour, avec effroi, on observait chez lui une toux plus obstinée, quelquefois accompagnée de vomissements, des accès réguliers de fièvre tous les soirs, un amaigrissement à la rendre méconnaissable, l'œil se cavant, un regard plus farouche, la brusquerie du geste, le tremblement des mains, la débilitation graduelle de tout le corps et la confusion ou l'incohérence des idées. Par une remarquable exception, l'enchaînement de ses mesures, ses calculs de dissimulation, l'inflexibilité de sa volonté, ne se démentirent pas un seul instant dans la poursuite de son idée fixe; sa vengeance contre Méhémet-Ali.

Dès le commencement de mars on s'était entretenu de la maladie du Sultan; chacune de ses apparitions publiques en avait été la révélation plus expresse. Lorsque, le 14 mai, il présida à l'inauguration de l'école de médecine à Galata Serai (1), le déclin de sa face impériale avait frappé tous les assistants. Dans ce jour solennel, Abdullak avait été réintégré dans les fonctions d'hekim-bachi en signe d'un crédit habilement recouvré sur l'esprit du souverain plutôt qu'en récom-

(1) L'école de médecine de Constantinople fut fondée peu de temps après la destruction des janissaires et dirigée alors par Behdjat-Effendi. Un médecin français, Sat de Gallière, contribua par son zèle à la faire prospérer. La translation de l'école à Galata-Serai était le signal d'une sorte de restauration de cet établissement qui tombait en décadence. Son avenir paraissait assuré entre les mains de M. Bernard, docteur allemand, qui en a conservé la direction. La haute administration en est dévolue au seronage investi du titre d'hekim-bachi. Ce chef du corps médical de l'empire, ce doyen de Faculté, est parfaitement étranger, selon l'usage, à l'art de guérir, et on le tire ordinairement du corps de la magistrature. Ce titre appartenait à Akhmet-Effendi, lorsque Abdullak l'obtint des bonnes grâces du Sultan. On lit sur la porte de l'école sa inscription en turc ainsi terminée: ET CHACUN EN VOYANT CET EDIFICE S'ÉCRIERA: Aferum! (à merveille).

» que nous avons embrassé (nous les invoquons aussi dans » ce but), et dont cent fois encore nous avons défendu la » mémoire après que la cause a été perdue. CES LIGNES » CHAUDES, qui chaque jour de cette mémorable lutte » COULAIENT À FLOTS DE NOTRE PLUME, merci!!! merci de » nous les avoir fait relire encore une fois (quelle douce » réminiscence! quelle tendresse!), car nous avons été » heureux de les retrouver, nous les avons relues avec or- » gueil (vous n'êtes pas difficile), comme un caresse avec » amour le souvenir d'une bonne action!!! (Ouf!!!)

(La suite à un prochain numéro.)

Bibliothèque de Nevers.

Conformément à l'article 1^{er} du règlement de la Bibliothèque, les séances du soir ont commencé lundi dernier, deux novembre; ces séances seront de trois heures chacune, depuis six heures jusqu'à neuf. Elles auront lieu les lundi, mardi, mercredi, et samedi.

La bibliothèque continuera d'être ouverte les jeudi et dimanche, de midi à quatre.

Élections de la garde nationale.

Artillerie.

Gonat, capitaine réélu. — Bouyer, lieutenant réélu. — Boyral, sous-lieutenant réélu.

Pompiers.

Vigoureux, capitaine réélu. — Roubet, lieutenant en premier, réélu. — Brillant, lieutenant en second, réélu. — Trocquet sous-lieut. en premier, réélu. — Bourdiaux, sous-lieut. en second, nouveau.

Premier Bataillon, Première Compagnie.

Berry, capitaine en premier, réélu. — Malassez, capitaine en second, nouveau. — Balandreau, lieutenant en premier, réélu. — Laroque, lieutenant en second, réélu. — Dubois Mévolhon, sous-lieut. en premier, nouveau. — Bellenfant, sous-lieut. en second, nouveau.

Deuxième Compagnie, Premier Bataillon.

Guyot, capitaine en premier, réélu. — Pannetier capit. en second, nouveau. — Rousseau, lieutenant en premier, réélu. — Jacob, lieutenant en second, réélu. — Renaudin, sous-lieut. en premier, réélu. — Soyer, sous-lieut. en second, réélu.

Première Compagnie, Deuxième Bataillon.

Messein, capitaine en premier, nouveau. — Baudot, capit. en second, nouveau. — Thomas, lieutenant en premier, nouveau. — Pillion, lieutenant en second, nouveau. — Lami, sous-lieutenant en premier, nouveau. — Desnoyers, sous-lieut. en second, nouveau.

Deuxième Compagnie, Deuxième Bataillon.

Petit-Enfert, capitaine en premier, réélu. — Eyvat, capit. en second, nouveau. — Poissonnier, lieutenant en premier, réélu. — Laporte, lieutenant en second, nouveau. — Lyons, Gustave, sous-lieut. en premier, nouveau. — Mérijot, sous-lieutenant en second, nouveau.

Élection municipale.

Les électeurs municipaux de la section du centre sont convoqués pour le jeudi 12 novembre, dans la salle du tribunal de commerce, à l'effet d'élire un conseiller municipal en remplacement de M. Wagnien, démissionnaire.

Élection d'un membre du conseil d'arrondissement pour le canton de Nevers.

Les électeurs départementaux du canton de Nevers, sont convoqués pour le dimanche 15 novembre prochain, à l'effet de procéder à l'élection d'un membre du conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Wagnien.

pense du succès de ses soins, Mais rien ne transpirait sur le caractère d'un mal dont les ravages étaient visibles, et tour à tour on le disait atteint d'une affection de poitrine, érachant le sang, souffrant d'une épatite aiguë, d'une fièvre nerveuse. Avec ces versions différentes se propageait la certitude de son danger. Mahmoud s'imaginait toujours cacher l'état alarmant de sa santé et n'y croyait pas même encore.

Enfin, lorsqu'il n'eut plus, sa flotte partie et ses ordres expédiés, qu'à attendre le résultat de ses combinaisons, l'excitation morale qui lui avait communiqué une vigueur factice le laissa retomber, ens'affaissant, dans une faiblesse extraordinaire. Pour présider à l'ouverture du réservoir de Belgrade, il lutta contre un épuisement qu'avait accru depuis onze jours une perte quotidienne de deux ou trois onces de sang hémorrhoidal, et ses efforts furent suivis d'évanouissements. Alors seulement il parut avoir conscience du péril.

Le lendemain, 14 juin, les médecins ordinaires du sérail furent appelés en consultation, et cette fois M. Neuner fut autorisé à y figurer. Introduits près de Mahmoud, ils le trouvèrent moitié assis, moitié couché sur un divan, et trahissant même une secrète inquiétude. Il tendit sa main: la main était moite et chaude; le pouls faible, mou, égal, rendait cent vingt pulsations à la minute. Ensuite il montra sa langue couverte de glaires jaunâtres, se plaignit de manquer d'appétit et congédia les médecins. La situation du Sultan relevait l'importance du nouveau médecin, dont le maître lui-même avait exigé la présence; il fut donc aussitôt sommé de faire connaître son opinion sur la nature de la maladie et le mode du traitement à suivre. Grand fut son étonnement! suffisait-il d'un coup d'œil qu'il venait de jeter en passant et du rapport qu'il avait préalablement entendu pour établir un diagnostic sûr et baser une thérapeutique rationnelle? A leur tour les médecins du sérail, non sans quelque dédain de son ignorance des usages, lui firent observer que le Sultan ne consentirait jamais à laisser toucher son corps par des mains infidèles, et que toute inspection, hors celle qui lui avait été permise, était une intolérable violation de la personne d'un Padischah. L'honnête docteur allemand ne démentit point de sa prétention. La conscience de ses devoirs, le sentiment élevé de sa profession lui persuadaient que le scrupuleux accomplissement des obligations médicales ne pouvait être un sacrilège, quel que fût le rang ou le culte du malade, et refusant de se courber devant les barrières du préjugé et de l'étiquette: « Annoncez à Sa Hautesse, répliqua-t-il, que je me rendrais coupable d'une faute impardonnable envers elle, envers la science, envers le monde entier, si, d'après un aperçu aussi superficiel, je me permettais un jugement quelconque! »

L'assemblée électorale se réunira, à 8 heures du matin à Nevers, savoir :

La 1^{re} section, comprenant les noms depuis la lettre A jusqu'à la lettre K, dans la salle du tribunal de commerce; La 2^{me} section, comprenant les noms depuis la lettre L jusqu'à la lettre Z, dans la salle de la justice de paix.

Les seuls électeurs inscrits sur la liste close le 16 octobre dernier, pourront prendre part à l'élection. Ils recevront en conséquence, par l'intermédiaire de MM. les maires des communes de leur domicile, des cartes de convocation.

Élections consulaires.

Hier ont eu lieu les élections consulaire de Nevers. Il n'est pas même présenté quarante notables. M. Avril, a été rappelé par 25 voix au siège de la présidence qu'il a déjà occupé avec distinction.

Les juges sortants étaient MM. Gillot et Renaudin. M. Jacquinet fils et M. Renaudin ont été élus par 19 voix après ballottage avec M. Gillot qui a obtenu 18 suffrages.

Le Rhône et la Saône ont débordé dans des proportions inouïes; d'effroyables malheurs en sont déjà résultés.

La Loire vient également de s'accroître démesurément. Elle était déjà très-grande depuis quelques jours, elle a crû encore hier très-rapidement; dès 5 heures du soir les eaux augmentaient de 8 centimètres à l'heure. Les maisons des bas quartiers de Nevers ont été envahies par les eaux; un bateau de bouteilles a sombré près une arche du pont.

Nous ne savons pas si on a d'autre malheurs à déplorer à Nevers.

Cette crue, quoique très-forte, puisque la Loire passe par dessus la levée de Médine à plusieurs endroits n'est pas encore aussi grande que celle de 1825.

L'administration devrait faire hausser la levée de St.-Eloi, car on a craint un instant que les eaux ne débordassent et n'envahissent le faubourg de Mouësse.

La malle de Marseille à Paris qui passe ordinairement à Nevers entre six et huit heures du matin, n'est arrivé dimanche qu'à deux heures du soir. Lundi et mardi nous avons été sans courrier du midi. Mardi et mercredi soir la malle de Lyon, qui suit ordinairement la route de la Bourgogne, est passée à Nevers. La Bourgogne et le Lyonnais sont inondés par les débordements de la Saône et du Rhône, et les communications sont interceptées de ce côté entre Paris et Lyon, ainsi qu'entre Macon et Autun. Depuis dimanche la malle de Marseille à Paris ne fait plus le service. Un voyageur arrivé hier nous a annoncé qu'elle était arrêtée à Montelimar d'où les lettres sont envoyées à Lyon par estafette. Les journaux de cette dernière ville et ceux de Macon nous manquent depuis quatre jours.

FAITS DIVERS.

On annonce qu'un des ministres du 15 avril, M. de Salvandy, est nommé ambassadeur d'Espagne. Sous la restauration, M. de Salvandy avait été attaché à la suite de l'ambassade de M. le duc de Laval, après l'expédition de 1823, qui renversa le gouvernement constitutionnel et rétablit le pouvoir de Ferdinand VII. Le ministère Guizot croit-il que de pareils précédents seront une bonne recommandation auprès de la régence, et un habile moyen de contrebalancer l'influence anglaise sur les affaires d'Espagne?

(Constitutionnel.)

Notre ambassadeur près la cour de Londres, le prince Paul Esterhazy, est si inopinément et sans bruit parti d'ici pour se rendre à Paris que la Gazette de Vienne qui annonce tous les départs des personnes de quelque importance n'a point eu parler du sien. On dit que ce prince est chargé d'une mission spéciale et tellement confidentielle près de la cour des Tuileries, qu'il ne lui a pas même été remis des instructions par écrit; c'est verbalement qu'il doit faire au roi Louis-Philippe les communications dont il est chargé. On voit par là combien notre cour met de prix au maintien de la paix et les égards qu'elle montre pour la puissance et l'honneur de la France.

(Mercure de Souabe.)

Ce ne ne fut pas sans résignation d'une part et sans curiosité maligne de l'autre qu'on attendit la réponse de Mahmoud. Contre l'attente générale il consentit à se laisser visiter, dernière innovation aux anti-ques usages acceptée par le Réformateur sur son lit de mort! M. Neuner, le premier médecin chrétien peut-être qui ait interrogé de ses yeux et palpé de ses mains le corps d'un prince musulman, accomplit avec une respectueuse discrétion ce nouvel examen, pendant lequel Mahmoud ne cessa de répéter que sa tête et sa poitrine étaient parfaitement saines. Le docteur n'en crut pas moins contester l'existence d'une affection chronique de poitrine, et en outre un gonflement du bas-ventre, principalement dans la région de l'estomac; une tuméfaction du côté gauche du foie, qui était dur et douloureux, surtout à l'entrée des canaux hépatiques; un dérangement dans les fonctions de l'estomac et du canal intestinal, accompagné d'absence d'appétit et d'une excessive constipation. En conséquence de cette seconde visite et des éléments antérieurement acquis, M. Neuner eut la satisfaction d'établir sa diagnose avec certitude; il reconnut pour une *febris hectica* cette fièvre suivie de maigreur et de défaillance, la jugea déterminée par un mal invétéré attaquant les poumons et le foie, et signala comme la maladie dominante une *phthisis tuberculosa* à son troisième degré. Quand à sa pronostique, elle fut des plus fâcheuses et n'accorda au Sultan qu'une courte prolongation d'existence; sa thérapeutique se borna à l'emploi des mucilagineux et des calmants. Ainsi, par une étrange singularité, un représentant de la médecine européenne n'était convié au lit du Sultan, qui avait ouvert ses états à l'Europe, qu'au moment même où, tout espoir étant perdu, il n'y avait plus que pour prononcer une condamnation selon les formes doctorales!

Le jour même de cette consultation, sur l'avis de l'hekimbachi, le Sultan fut transporté au kiosque de Tchamlidja, renommé pour la douceur et la pureté de son air. Il se rencontra que Mahmoud entraînait dans son derrier avec la veille du jour anniversaire de sa bataille contre les janissaires, le 16, seconde consultation avec l'adjonction de M. Mac-Carthy et M. Eschardi, médecins du sérail. En approuvant la diagnose et le traitement du docteur Neuner, ils pronostiquèrent plus favorablement que lui, assurant, d'après la charpente solide de la poitrine du Sultan, que les poumons n'étaient point encore endommagés. Le 18, troisième consultation. La maladie continuait ses effrayants progrès. Néanmoins on entrevit, dans la nuit du 19 au 20, une légère apparence d'amélioration: heureusement incident que l'hekimbachi s'empressa d'exploiter par sa tournée d'usage chez les principaux di-

On écrit de Livourne, 21 octobre, à la Gazette d'Augsbourg: «Le bateau à vapeur du gouvernement français, arrivé de Malte hier au soir, a apporté la nouvelle que les Anglais avaient déjà commencé le blocus d'Alexandrie; les bateaux à vapeur français pouvaient néanmoins continuer leurs voyages sans aucun empêchement. La plupart des familles européennes ont quitté ou sont sur le point de quitter Alexandrie; il est rare de rencontrer encore des Européens dans les rues de cette ville.»

Nous lisons dans une lettre d'Alexandrie, 5 octobre, adressée à la même feuille:

«L'abbé Etienne prieur des Lazaristes, est parti le 22 septembre pour Seide, à bord du bateau à vapeur français le *Castor*. Il avait pour mission de prêcher la paix aux Maronites du Liban, et de les exhorter à rester paisibles pendant la lutte qui allait s'engager entre l'armée anglo-turque et celle d'Ibrahim-Pacha. L'abbé Etienne n'ayant pu réussir dans sa mission, le Liban tout entier étant déjà en insurrection, est retourné à Alexandrie. Les habitants de cette montagne, menacés par la famine, se sont levés en masse. Emir Beschir est détesté, parce qu'on attribue en grande partie à son avarice et à sa cupidité la misère et la détresse de ces populations. Il levait annuellement de 20 à 30,000 bourses, et Méhémet-Ali n'en recevait que 2,500. L'abbé Etienne a fait au vice-roi un rapport sur la conduite de l'émir Beschir.»

«Le vice-roi a donné l'ordre à Ibrahim et à Soliman de rester dans les environs de Beyrouth avec 40,000 hommes. Les Anglais ont occupé les points suivants: le promontoire de Beyrouth, Caïffa, Seide, Zur (Tyr), Jaffa, et en ce moment il sont probablement devant Tripoli. Les Anglais ont distribué 15,000 fusils; un grand nombre de ces derniers ont été apportés à Ibrahim; six villages chrétiens, qui n'ont pas voulu livrer les leurs, ont été brûlés par son ordre. Il arrive à l'instant un courrier de Syrie qui annonce que 20,000 Maronites ont pris les armes. Ibrahim s'est mis à la tête des Druses pour marcher contre les Maronites. Tous ceux qui se joignent à lui reçoivent l'assurance écrite qu'à l'avenir eux et leur famille seront exemptés d'impositions. Après la prise de Seide, le commodore Napier a fait une visite à la famille de Soliman-Pacha, et s'est excusé auprès d'elle de n'avoir pu préserver sa maison du pillage.»

Le Moniteur publie une ordonnance du 21 octobre portant nouvelle organisation de l'école spéciale militaire. En voici les principales dispositions:

L'effectif des élèves de cette école pourra s'élever à 600, dont un certain nombre entretenu par le ministre de la marine, pour le compte de son département. L'instruction donnée aux élèves sera dirigée vers un but uniquement militaire. La faculté d'y passer une troisième année ne sera accordée que dans le cas où des circonstances graves auraient occasionné à l'élève une suspension forcée de travail. L'admission à l'école spéciale militaire ne pourra avoir lieu que par voie de concours.

Nul ne pourra se présenter s'il ne justifie: 1^o qu'il est français ou naturalisé; 2^o qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole; 3^o qu'il aura plus de seize ans et moins de vingt à l'époque qui sera fixée pour l'admission à l'école. Toutefois, la faculté de se présenter aux examens sera conservée jusqu'au 1^{er} octobre 1841, aux candidats qui ne seraient pas âgés de vingt-et-un ans à cette époque. Les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et les soldats des corps de l'armée qui auront fait une campagne ou seront au service depuis un an au moins pourront être admis au concours jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, pourvu qu'ils n'aient pas accompli cet âge à l'époque de l'ouverture des examens.

Une réunion de députés a lieu dernièrement dans le salon de M. Odilon-Barrot. Plus de quatre-vingts membres de la gauche constitutionnelle s'étaient rendus à cette première convocation. Un exposé vrai et éloquent de la situation a été présenté par l'illustre orateur à ses collègues. Il a été pleinement approuvé quand il a rappelé les considérations décisives qui l'avaient déterminé à prêter appui à l'administration qui se retire, malgré des difficultés prévues et des griefs que nous n'avons jamais dissimulés. Mais lorsqu'il a demandé s'il était quelqu'un dans la réunion qui fût disposé à soutenir avec la même réserve bienveillante le ministère qui vient de se former, l'assemblée a répondu par un cri unanime: *Non! non!* M. Barrot a pu se convaincre que les sentiments dont on était animé étaient d'avance dans tous les cœurs. La réunion a répondu avec la même unanimité à cette déclaration solennelle que, désormais, la gauche constitutionnelle entend ne soutenir de ses votes qu'une administration à laquelle elle-même sera appelée à prendre part et dont elle aura directement à répondre. (Courrier français.)

On lit dans le Siècle:

Le maréchal Soult vient d'adresser à l'armée un ordre du jour dans lequel il recommande l'observation rigoureuse de la discipline et de tous les devoirs militaires, en donnant à entendre qu'il n'est pas un ministre comme un autre, qu'il s'agit de récompenser ou de punir. Le nouveau ministre ne doit pas se dissimuler, en prenant pour devise *résistance et intimidation*, qu'il va traîner à sa suite un cortège de fureurs imbeciles et compromettantes. Parmi ses amis les plus ardents il en est qui ne craignent pas de dire tout haut, qu'après une journée dans Paris, il sera possible de gouverner. Ces gens-là ne se doutent pas peut-être qu'ils laissent percer ainsi un vœu abominable.

Les confédérés prétendent que les statistiques parlementaires n'offrent aucune chance de majorité. Il paraît qu'on savait à quoi s'en tenir à cet égard, car on a répondu assez cavalièrement: «C'est un ministère d'adresse; il faudra au moins aller jusque-là.» On a été jusqu'à annoncer qu'à cet égard on avait des candidats tout disposés à se dévouer au salut de la monarchie. On est revenu sur quelques noms

gnitaires de l'empire. En Turquie toute bonne nouvelle a sa taxe, et le *muzd* (2), à l'occasion de la précieuse santé du maître, était une source certaine de bénéfices.

Ce fut à Khosrew-Pacha qu'Abdullah-Effendi réserva la primeur de la nouvelle. Intéressé à adopter pour base du tribut à prélever le contingent du personnage le plus considérable de l'empire et du courtisan le plus habile, il avait d'ailleurs à prendre la revanche d'une espièglerie du vieux ministre. En 1829, lorsque le divan avait été informé de la prise de Varna par les Russes, personne n'osait se charger de l'annoncer au Sultan. Khosrew, alors seraskier, dut à la préférence de son rang de rester chargé de cette dangereuse mission. Arrivé auprès de Mahmoud, il le jugea mal disposé à recevoir cette funeste communication, et la remit à un moment plus propice. En se retirant il rencontra, prêt à entrer, Abdullah-Effendi, qui, à titre de courtisan et d'hekimbachi, s'informa de l'humeur du maître. «Grâce à Dieu, répondit Khosrew en passant, il a pris la chose mieux que je ne pensais.» Abdullah est à peine introduit: «Seigneur, murmure-t-il d'un ton consolateur en se prosternant aux pieds de Sa Hautesse, ce que Dieu a voulu, nous devons le vouloir. — Qu'est-ce donc? dit Mahmoud avec étonnement. — Un poil arraché à la crinière du lion ne fait pas la gloire de son ennemi — Que veux-tu dire? Ajoute Mahmoud impatient; parle! — Cela était écrit. — Parle! répéta-t-il de cette voix tonnante qui terrifiait ses sujets. — Seigneur! quoique les infidèles aient pris Varna... — Varna est pris! s'écrie le Sultan en fureur, Varna est pris!... Et d'un coup de pied il renverse sur le tapis le malencontreux messenger, qui se hâte de s'enfuir et de se dérober au courroux de son maître. Abdullah n'avait point oublié ce trait de Khosrew. Quant au malicieux visir, riant du succès de sa ruse, il s'en était justifié en disant: «Le rossignol ne porte que de bonnes nouvelles; il laisse porter les mauvaises au hibou.» A cette heure Abdullah avait pris le rôle du rossignol; il reçut de Khosrew une tabatière de la valeur de 100,000 piastres, et, en faisant valoir cette première munificence auprès des autres dignitaires, il recueillit dans ce seul jour 600,000 piastres de cadeaux (150,000 fr.), prix de sa tournée et salaire du *muzd*.

Si le médecin avait fait une heureuse spéculation, le 21 au matin le malade ne s'en trouvait pas mieux. Ce jour était un vendredi. Comme pour se faire illusion à lui-même aussi bien qu'aux autres, il voulut assister à la prière publique. Malgré les instances de ses serviteurs de

(2) Bonne nouvelle, dont l'annonce est payée de cadeaux.

dont on s'était occupé hier un moment. Ainsi, M. Rosamel prendrait au besoin la place de l'amiral Duperré, M. Salvandy celle de M. Villain, M. Martin celle de M. Teste.

Déjà l'on prétend que le ministre de la marine a transmis des ordres tout pacifiques à la flotte de Toulon, et que M. Guizot a fait retarder le départ du prochain paquebot pour donner le temps à un de ses agents de se rendre à Alexandrie. L'amiral Roussin, selon quelques bruits, serait appelé à remplacer le comte de Pontois, dont la santé a beaucoup souffert. (Le Capitole.)

Voici l'extrait d'une correspondance de Paris publiée par le Globe et reproduite par le Journal des Débats.

Je puis vous assurer que les deux tiers au moins des députés sont pour la paix, et le premier scrutin, d'où dépendra la question de paix ou de guerre, vous prouvera ce que j'avance. L'opinion de la chambre des députés ne peut se lire qu'au moyen de boules blanches ou de boules noires sur une question qui sera réellement une question de paix ou de guerre. Il n'y aurait qu'un danger imminent pour l'existence politique de la France qui pourrait motiver un vote favorable à la guerre. Près de la moitié de la Chambre se compose de négociants; de banquiers, de manufacturiers ou de propriétaires, et parmi ces derniers, les deux tiers ont des propriétés à Paris. Il n'est pas à supposer que des négociants et des manufacturiers veuillent courir, de gaieté de cœur, le risque de se voir fermer les marchés de l'Europe, et que les propriétaires veuillent provoquer une calamité qui réduirait de plus de moitié leurs revenus.

En conséquence, un ministère favorable à la paix sera certain d'être soutenu, s'il a assez d'habileté pour flatter le sentiment populaire hors de la chambre, ou si, en cas de besoin, il a assez d'énergie pour le contenir. Le nom du roi est aussi en ce moment d'une grande force. Tout ce qu'il faut, c'est qu'on s'en serve avec discrétion. Il est si étroitement lié à la cause de l'ordre, la sécurité de la prospérité dépend tellement de sa juste prépondérance dans l'État, et les classes moyennes ont tant de respect pour son caractère, que la tâche de faire rentrer dans le devoir les révolutionnaires de toutes nuances n'est réellement pas aussi difficile que la violence des journaux révolutionnaires voudrait le faire croire.

On écrit de Marseille, le 28 octobre:

Cabrera est arrivé hier au soir à Aix, avec la voiture de Nîmes. On sait qu'il se rend à Hyères, où il a obtenu l'autorisation d'aller résider pendant quelque temps pour sa santé.

La Gazette d'Augsbourg du 27 octobre prétend, d'après une correspondance de Paris à la date du 21 octobre, que Louis-Philippe, qui s'est placé de nouveau à la tête de sa politique pour lui imprimer l'empreinte de sa sagesse, a fait remettre à lord Palmerston une note, accompagnée de nouvelles propositions. Après avoir exposé la difficulté de sa situation vis-à-vis d'un peuple et d'un ministre qui veulent la guerre, le roi s'attache à prouver qu'il est nécessaire que Méhémet-Ali conserve l'Egypte à des conditions faites pour apaiser la colère de la presse quotidienne. Il se plaint que l'Autriche ait consenti à servir de lien pour resserrer l'alliance contre nature de l'Angleterre avec la Russie. Il finit par consentir à adhérer au traité de juillet à deux conditions: il demande 1^o que l'on mette un terme aux hostilités, afin que la diplomatie ait le temps d'engager le pacha à faire une soumission sincère; 2^o qu'on abandonne l'Egypte à Méhémet-Ali, et que l'on détermine les limites mises à sa possession, afin que le pacha voie que l'intervention de la France n'a pas été infructueuse. La première de ces propositions a été rejetée par le cabinet anglais; mais l'Autriche et l'Angleterre ont consenti à se borner, pour Alexandrie, à un blocus rigoureux. Quant aux délimitations, il ne reste plus rien à faire. Le traité est trop formel à cet égard; cependant des négociations sont entamées entre les cours, et l'on a conservé l'espoir d'arriver encore avant l'ouverture des chambres à un arrangement convenable et à conjurer ainsi l'orage.

L'Atrolabe et la Zéée sont arrivées à Sainte-Hélène le 7 septembre. Les avis maritimes qui nous donnent ces renseignements ne parlent pas de l'arrivée de la Belle Poule à Sainte-Hélène. Nous craignons que la nouvelle de son arrivée, donnée d'après des avis peu précis, ne soit encore prématurée, car il a été reçu par plusieurs navires, en Angleterre, des dépêches de Sainte-Hélène jusqu'au 7 septembre, et le gouvernement n'a jusqu'ici publié que des renseignements vagues.

D'après des informations qui nous ont rarement trompés, voici avec quel programme M. Guizot se serait présenté en arrivant de Londres:

L'Europe ne menace pas la France; elle n'attaque que la révolution. Il ne faut pas se mettre avec la révolution contre l'Europe, mais avec l'Europe contre la révolution. (Commerce.)

M. le général Bugeaud a reçu plusieurs lettres de haut lieu qui lui assuraient une position très-supérieure et l'engageaient à se rendre sur-le-champ à Paris. Une nouvelle lettre, plus impérative, plus pressante et d'une volonté plus forte que toutes les autres, l'a trouvé jeudi dernier indisposé et retenu au lit par la fièvre. Mais les termes de cette lettre étaient d'une nature telle, que le général n'a dû prendre conseil que de son dévouement au roi, et le vendredi matin il était sur la route de Paris, où il est arrivé au moment où nous écrivions. (Echo de Vésone.)

La durée du ministère Thiers a été de 242 jours, c'est-à-dire de sept mois et 28 jours.

On lit dans l'Alsace, journal de Strasbourg:

Une lettre de Berlin, du 23, annonce que le 14 octobre le troisième corps d'armée prussien a reçu l'ordre de marcher vers le Rhin. — Le journal de Toulon, la Sentinelle de la Marine, du 28 octobre, dit que l'on parle de l'abandon de Médéah et de Milanah, sous le prétexte que les troupes y sont décimées par les maladies, surtout par la nostalgie, et que les ravitaillements sont difficiles.

renoncer à son projet, ou du moins de se rendre à une mosquée proche de Tchamlidja, il désigna par fanfaronnade la mosquée de la Validé, Scutari, éloignée de plus de deux milles de son habitation. Sur de nouvelles contradictions suppliantes, hors de lui-même, il s'écria en fureur: «J'étrangle le premier d'entre vous qui ose s'opposer, à l'exécution de ma volonté.» Personne n'osa plus s'y opposer, tant était grande la terreur que, même à ses derniers moments, il inspirait à son entourage! Cet effort était au dessus de ses forces: en se prosternant sur le sol de la mosquée, il éprouva une telle défaillance, qu'on fut obligé de le relever. La chaleur excessive à laquelle il avait été exposé pendant près de trois heures d'allée et de retour en voiture ajouta à son épuisement, et l'alarme fut à son comble. Pour lui il répétait que, hors un peu de faiblesse, il n'avait de sa vie été mieux portant. Sourd à toutes ces assurances, on demanda à hauts cris une quatrième consultation; l'hekimbachi proposa d'y adjoindre quelques nouveaux médecins. Mahmoud n'eût pas voulu convenir que son état réclamait un surcroît d'auxiliaires, et s'y refusa formellement. Plus il s'affaiblissait, plus il affectait la santé. Le 23 eut lieu une cinquième consultation. Dans le redoublement de leur anxiété, ses serviteurs avaient appelé au kiosque un personnage fameux par ses austères dévotions et par l'efficacité de ses prières, qu'ils y établirent comme une oraison en permanence, pour le salut du souverain et du vicaire du Prophète.

Cependant la sultane Esma (1), inquiète pour les jours de son frère auquel elle était tendrement attachée, voulut lui envoyer son médecin de confiance, le docteur Millingen, et elle l'en fit prévenir; Mahmoud agréa cette offre. «Remerciez-la bien de ma part, dit-il à l'envoyé de sa sœur, avec une affectueuse et touchante gravité; dites-lui de ne pas se chagriner, car le chagrin est fatal à celui qui éprouve autant qu'à celui qui le cause. Quant aux prières qu'elle veut bien adresser à Dieu pour moi, dites-lui combien ma reconnaissance est grande; des vœux qui partent d'un cœur aussi pur doivent être agréables à celui qui peut tout.»

1 La sultane Esma, sœur de Mahmoud et veuve du célèbre capitaine pacha Kutchuk-Houssein, favori de Selim III.

(La suite à un prochain numéro.)

VARIÉTÉS.

M. Guizot.

M. Guizot est l'âme du nouveau cabinet. S'il était permis de reconnaître la ligne qu'il doit suivre dans les circonstances actuelles, à l'extérieur et à l'intérieur, après avoir considéré les raisons qui l'ont fait préférer à M. Thiers par un haut personnage, une telle incertitude s'évanouirait quand on connaîtra ses principaux antécédents. Les voici, qu'on juge de l'avenir par le passé.

La vie entière de M. Guizot est là pour attester qu'il a trahi l'honneur et la liberté du pays.

De tout temps, M. Guizot a été l'homme de la légitimité du droit divin. Lié avec les partisans avoués des Bourbons, alors que ceux-ci, qu'il n'avait jamais connus, étaient exilés, il devint secrétaire intime de l'abbé Montesquieu, l'un des agents secrets de Louis XVIII sous l'empire.

A la première restauration, il fut nommé secrétaire-général du ministère de l'intérieur. Les victimes de cette époque savent si M. Guizot sut défendre l'innocence et la faiblesse contre le débordement des vengeances de l'émigration. Les protestants savent aussi si M. Guizot, le secrétaire-général du ministère de la justice, a su soustraire aux assassins un seul de ses concitoyens ou de ses co-religieux du Midi.

Quand Napoléon revint, M. Guizot, resté à Paris, fut employé comme chef de division du ministère de l'intérieur sous Carnot. Cependant, l'empereur ayant conçu des soupçons sur la fidélité de quelques employés supérieurs du ministère, prononça leur destitution. M. Guizot fut compris dans cette épuration. C'est alors que, furieux de cette disgrâce et regrettant amèrement d'avoir signé l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, il parvint, par un expédient que nous nous abstentions de caractériser, à effacer le témoignage de sa servilité. Sous prétexte de vérifier par simple curiosité le registre qui avait reçu l'adhésion des employés du ministère de l'intérieur, il versa une écriture sur sa propre signature. Le fait est constant; les preuves existent.

M. Guizot courut à Gand transmettre des avis qu'on ne pouvait abandonner à la poste et qu'il convenait de confier à un homme aussi intelligent que lui. Il fut chargé de la rédaction du *Moniteur de Gand* qui insultait la France. Louis XVIII, à son retour, après la bataille de Waterloo, le choisit dans immense son cortège de courtisans et de traîtres pour le secrétaire-général du ministère de la justice. On sait les services qu'il rendit dans ces fonctions aux réactions de la légitimité. On connaît également ses services comme censeur en 1814 et en 1815.

Proné, fêté par la restauration, maître des requêtes, conseiller d'état, directeur de l'administration municipale, ami intime et confident de M. Decazes, le favori du maître, M. Guizot ne tomba avec le premier ministre, que quand le pied lui eut glissé dans le sang, comme l'ont dit si élégamment les purs de la restauration, c'est-à-dire, quand le duc de Berri eut été assassiné par Louvel.

Avant sa chute, M. Guizot avait eu le temps de prendre une part fort active à la fondation d'un parti philosophique et politique quelque peu libéral, mais bien plus royaliste; transaction bâtarde entre les intérêts de la révolution et de la légitimité, transaction plus bâtarde encore entre le matérialisme de l'école française du 18^e siècle, et le spiritualisme de l'école allemande; en un mot, à la fondation de la doctrine.

Voici comment le véridique Timon flagelle ce rigide sectaire: « En politique, il ne croit ni à la légitimité du droit divin, ni à la souveraineté du peuple. En religion, il n'est ni juif, ni mahométan, ni protestant, ni catholique, ni athée. Est-il philosophe? oui; mais de quelle philosophie? de Descartes ou d'Aristote, de Kant ou de Voltaire? Est-il religieux? oui, de quel dogme et de quelle pratique? Est-il déiste? que vous en dirai-je? je n'en sais rien, ni lui non plus. N'importe, il s'étudiera par jeu de thèse à amalgamer les traites. Ainsi il alliera la pureté des principes avec la corruption nécessaire de la monarchie. »

« Depuis vingt ans, cette malheureuse, cette fatale école gouvernementale gouverne la jeunesse, dont elle abuse les généreux instincts, dont elle embrouille la pure et vive intelligence. Elle n'a engendré

« que des esprits faux, des cœurs sans foi, sans flamme et sans amour de la patrie, des cœurs que les grands sentiments n'ont jamais réunis, que la soif des plaisirs, égoïstes et brutaux, désole, que le spleen du doute tue, des cœurs éteints et mourants! »

Revenons. Quand plusieurs de ses amis s'étaient retirés du pouvoir pour ne point donner les mains à la mutilation de la loi électorale, M. Guizot était resté au ministère, et trois mois durant il élaborait avec M. Decaze, le projet du double vote.

Tombé du pouvoir, M. Guizot se rangea dans l'opposition. La révolution de juillet arriva. Le 28 juillet, M. Guizot écrivait une protestation lâche et sans force où il parlait de son dévouement à Charles X; le 30, il rédigeait une proclamation pour la lieutenance-générale et que ses collègues préférèrent à celles proposées par Berard et Benjamin Constant, parce que les garanties contre la couronne y étaient incomplètes et vaguement indiquées.

Devenu ministre par la victoire du peuple, on n'a pas oublié la carrière de M. Guizot depuis dix années. Parti de ce principe que la monarchie nouvelle était une quasi-légitimité, il a fait tous ses efforts pour la ramener aux propositions mesquines de la vieille légitimité.

Cet homme, qui a défendu l'hérédité de la pairie, quia érigé l'impopularité en système, invoqué les rigueurs saluaires, écrasé les Lyonnais sous les ordres impitoyables; qui a baillonné la pensée sous les lois de septembre, qui a enfanté la déplorable loi de disjonction, qui a trahi la coalition avec laquelle il avait renversé M. Molé, on croyait sa carrière ministérielle à jamais finie. Et voici qu'il représente actuellement la France auprès de nos ennemis.

Si l'on eût consulté l'étranger, il n'aurait pas mieux choisi! Quel système suivra M. Guizot? On le devine. Ce n'est pas celui de M. Thiers qu'il représentait à Londres, c'est celui qu'on voulait imposer à M. Thiers et que M. Thiers, pourtant si facile et si pacifique a repoussé.

M. Guizot a toujours porté malheur aux gens qu'il a servis. Aujourd'hui la cour s'en fait un appui. Qu'elle redoute son concours

Serviteur de la dynastie d'Orléans après avoir été le serviteur de la branche aînée des Bourbons, il entrainera la première sur la pente funeste où la seconde a péri, malgré ses quatorze siècles et ses deux restaurations.

Encore quelques citations de Timon. Elles compléteront ce qui précède. Elles expliqueront la position actuelle de M. Guizot et l'avenir qui attend ceux qu'il sert.

Voici ce qu'écrivait M. Cormenin en 1836. « La cour est doctrinaire, doctrinaire avec une intelligence bornée, je le sais bien, avec une prolixité molle et intempérante de langage, et avec quelque pauvreté non d'écus assurément, mais d'idées. »

« Aussi, je suis loin de dire que M. Guizot ne soit de beaucoup supérieur à la cour par l'entendement, par le caractère et par la parole. Mais, de ce que le Père Lachaise était plus savant que Louis XIV, Louis XIV n'en était pas moins jésuite, et ce que la cour ne peut aller, de pair avec M. Guizot, la cour n'en est pas moins une bonne et franche doctrine, qui s'en fait honneur, et qui a voulu avec son maître en pédagogie, la loi électorale, l'hérédité de la pairie, les lois de septembre, la loi de disjonction et les apapages. En sorte qu'on peut dire que la cour et M. Guizot, M. Guizot et la cour mènent la France de compagnie. »

« Legitimistes, tiers-parti, dynastiques, anti-dynastiques, ils ont beau, tous tant qu'ils sont, bruire et s'agiter, je vous le prédis, les doctrines prévaudront avec ou sans portefeuille, à moins que la cour ne change ou que ce soit M. Guizot. »

M. Guizot, au lieu de suivre le siècle dans ses ondulations, dans ses transformations successives et dans ses voies de progrès, a voulu construire une société de fiction, moitié anglaise, moitié doctrinaire, qui allât tout d'une pièce et qui s'en ira tout d'une pièce aussi. C'est une œuvre contre nature. Le peuple demandera ce que tout cela signifie et qu'on lui rende enfin ses comptes. Alors il se fera des craquements effroyables dans cet édifice battu de tous côtés par la tempête démocratique, et il faudra déménager au plus vite, et M. Guizot, ce prétendu conservateur, sera peut-être le premier à jeter le cri du sauve qui peut général.

Post-Scriptum.

Nos lecteurs comprendront le retard qu'a subi l'envoi du n° 35 de l'Association, en trouvant dans ce n° le discours de la couronne que nous avons voulu livrer à leur impatience.

Discours d'Ouverture.

Messieurs les Pairs, messieurs les Députés, J'ai éprouvé le besoin de vous réunir autour de moi avant l'époque ordinaire de la convocation des Chambres. Les mesures que l'empereur d'Autriche, la reine de la Grande-Bretagne, le roi de Prusse et l'empereur de Russie ont prises de concert, pour régler les rapports du Sultan et du Pacha d'Egypte, m'ont imposé de graves devoirs. J'ai la dignité de notre patrie à cœur autant que sa sûreté et son repos. En persévérant dans cette politique modérée et conciliatrice, dont nous recueillons depuis dix ans les fruits, j'ai mis la France en état de faire face aux chances que le cours des événements en Orient pourrait amener. Les crédits extraordinaires qui ont été ouverts dans ce dessein, vous seront incessamment soumis; vous en apprécierez les motifs. Je continue d'espérer que la paix générale ne sera point troublée. Elle est nécessaire à l'intérêt commun de l'Europe, au bonheur de tous les peuples, et au progrès de la civilisation. Je compte sur vous pour m'aider à la maintenir, comme j'y compterais si l'honneur de la France et le rang qu'elle occupe parmi les nations nous commandaient de nouveaux efforts. (Cris de Vive le Roi!)

La paix était rétablie dans le nord de l'Espagne et nous nous applaudissons de cet heureux résultat. Nous verrions avec douleur que les maux de l'anarchie vissent remplacer la guerre civile. Je porte à l'Espagne l'intérêt le plus sincère; puisse la stabilité du trône de la reine Isabelle II et des institutions qui doivent le soutenir, préserver ce noble pays des longues et douloureuses épreuves des révolutions.

La satisfaction que nous avons réclamée n'ayant pas été obtenue de la république Argentine, j'ai ordonné que de nouvelles forces fussent ajoutées à l'escadre chargée d'assurer dans ces parages le respect de nos droits et la protection de nos intérêts.

En Afrique, le succès a couronné plusieurs de nos expéditions importantes ou s'est signalée la valeur de nos soldats. Deux de mes fils ont partagé leurs périls. Des efforts sont encore nécessaires pour garantir, dans l'Algérie, la sûreté et la prospérité de nos établissements. Mon gouvernement saura accomplir ce que nous avons entrepris.

La ville de Boulogne a été le Théâtre d'une tentative insensée qui n'a servi qu'à faire éclater de nouveau le dévouement de la garde nationale, de l'armée et de la population. Toutes les ambitions échouèrent contre une monarchie fondée et défendue par la toute puissance du vœu national. La loi du budget ne tardera pas à être soumise à votre examen. J'ai prescrit la plus sévère économie dans la fixation des dépenses ordinaires. Les événements nous ont imposé des charges inattendues. J'ai la confiance que la prospérité publique, rendue à tout son essor, nous permettra de les supporter sans altérer l'état de nos finances.

D'autres dispositions vous seront présentées pour des travaux d'utilité publique, dans l'intérêt des lettres et sur la liberté d'enseignement. Messieurs, je n'ai jamais réclamé avec plus d'empressement et de confiance votre loyal concours. L'impuissance n'a point découragé les passions anarchiques. Sous quelque forme qu'elles se présentent, mon gouvernement trouvera dans les lois existantes et dans le ferme maintien des libertés publiques, les armes nécessaires pour les réprimer. Pour moi, dans les épreuves que m'impose la providence, je ne veux que lui rendre grâce de la protection dont elle ne cesse de me couvrir, ma famille et moi, et prouver à la France, par un soin toujours plus assidu de ses intérêts et de son bonheur, la reconnaissance que m'inspire les témoignages d'affection dont elle m'entoure dans ces cruels moments.

Paris a joui pendant la journée de la plus grande tranquillité.

Annonces, Avis divers.

POUR CAUSE DE DÉPART.

A VENDRE

Pour 300 fr. moitié comptant, d'ici à la Saint-Martin prochaine.

Un fonds d'instituteur primaire. Situé à la forge d'Imphy, sur le bord de la route.

Ce fonds consiste en trois tables, contenant chacune dix élèves, sept grands bancs, un vaste tableau d'arithmétique, six croix en argent, une vaste enseigne, un poêle en fonte (tout neuf), une belle porte vitrée plusieurs tablettes, un bois de lit (tout neuf).

Le nombre d'élèves l'hiver, est de 45 à 60, l'été de 30 à 40. (Il y a une classe du soir qui commence à 7 heures.)

S'adresser à Nevers, chez M. Lafarge, et à Imphy, chez M. L. Durand, instituteur primaire.

AVIS.

M. Chatel professeur d'Anglais au collège de Nevers, donne des leçons en ville.

A Affermer

Pour entrer en jouissance le 11 novembre prochain.

Le domaine de Craige, situé sur les communes de Magny et chevenon, contenant en bâtiments d'habitation pour le laboureur et d'exploitation, verger, jardin, chenevière, 50 hectares, 17 ares, 60 centiares de terres labourables, sur la commune de Chevenon, 46 hectares, 51 ares, 41 centiares sur celle de Magny, 18 hectares, 57 ares, 40 centiares de prés et 4 hectares, 45 centiares sèms en Luzerne, trèfle, reygras et graine de foin.

On pourra joindre à ce domaine celui de Garreau, situé sur les mêmes communes de Magny et Chevenon, consistant en 25 hec-

tares de terres labourables et 5 hectares de pré, le tout environ.

S'adresser pour les renseignements à M^e Paultre notaire à Nevers.

Étude de M^e CHEVILLOT, avoué à Auxerre

Le 6 décembre 1840, heure de midi, en la commune de St.-Sauveur (Yonne),

ADJUDICATION DÉFINITIVE

sur publications en un seul lot. Sur la mise à prix de 320,000 francs,

Par le ministère de M^e CHARIÉ, notaire à Auxerre, et M^e BILLETTE, notaire à St.-Sauveur,

Du Château et Domaines réunis de l'ORME-DU-PONT et des JEANNETS, communes de Sainte Colombe et Moutiers canton de St.-Sauveur, consistant, savoir :

L'ORME DU PONT.

En château, maison de maître et de fermier, bâtiments d'exploitation, jardins anglais et potagers, 71 hectares de terres, 19 hectares 68 ares de prés, et 32 hectares de bois.

LES JEANNETS.

En bâtiments d'habitation et d'exploitation pour le fermier, tuilerie, maison de garde, 4 hectares 55 ares de prés, 30 hectares de terres, 84 hectares de bois, et un étang de la contenance d'un hectare.

Cette propriété est située à 3 kilomètres de St.-Sauveur, chef-lieu de canton, 8 kilomètres de St.-Fargeau, 20 kilomètres de Briare, 36 kilomètres d'Auxerre, chef-lieu du département, et 120 kilomètres de Paris.

Cette propriété est dans le meilleur état et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la réserve des bois et la culture des terres.

S'adresser, à M^e BILLETTE, notaire à Saint Sauveur.

M^e CHARIÉ, notaire à Auxerre;

Et M^e CHEVILLOT, avoué en ladite ville, poursuivant la vente.

AVIS.

M. Leblanc à l'honneur de prévenir Messieurs les amateurs qu'il aura tous les jours à leur disposition des Huîtres fraîches de Cancale et de Grandville arrivant tous les jours par courrier; il se transportera à domicile à toute heure du jour. Son dépôt est chez M. Mioier, restaurateur, rue St.-Martin, N° 2, chez lequel on trouvera également toute espèce de Marée fraîche et autres comestibles, tels que Truffes, Homards, Poulardes et toute espèce de gibier, etc. etc.

HALLE DE PARIS. - FARINES, les 159 kil.

de choix.	56 00 à 57 00
premières marques.	51 00 55 00
deuxièmes idem.	52 00 53 00
troisièmes idem.	50 00 51 00
Marques inférieures.	38 00 47 00
2 ^e qual. de tous pays.	36 00 42 00
3 ^e id.	28 00 34 00
4 ^e id.	22 00 25 00

Résumé des variations sur les cours du blé aux marchés ci-dessous.

HAUSSE. — Chartres. BAISSE — Arcis-sur Aube, Aube, Arras, Beaugency, Bar-sur-Aube, Bezolles, Clermont (Oise), Crépy, Cambrai, Châlons-sur-Marne, Etampes, Evreux, Gien, Limoges, Melun, Nevers, Noyon, Nogent-le-Rotrou, Péronne, Provins, Pont-Sic-Maxence, Rambouillet, Reims, Rozoy, Soissons, Thouars, Valenciennes.

GIEN (Loire), 1^{er} novembre. — Les prix du blé ont baissé de 1 à 1-50 par hectolitre, au marché d'hier. Froment 19-50 hectolitre, 2^e qualité 17-85, 3^e qualité 16.

ORLÉANS (Loiret), 31 octobre. — Notre marché était bien moins garni que le précédent. La vente s'est faite librement dans le même cours. Le pain a diminué de 5 c. par 4 kil. Aujourd'hui la mercuriale constata 3 c. de faveur. Blé, 1^{er} qualité 18 à 19 f., 2^e 16-50 à 17-75, 3^e 15 à 16.

Marché de Sceaux du 26 octobre 1840.

	amène	Vendus. Paris. - Envir.	Prix par 1/2 k. sur pied.	Rendus
Bœufs.	749	406	244	61 55 48 99
Vaches.	327	252	29	53 44 35 46
Veaux.	344	104	240	78 68 58 »
Moutons.	9,900	3810	3708	60 52 44 2382

La sorte des bœufs était meilleure aujourd'hui que lundi dernier, surtout en Nivernais, après venaient ceux du Calvados; la vente à l'ouverture paraissait être animée, mais elle s'est tout à coup ralentie, et n'a

repris de l'activité qu'un peu avant la clôture; néanmoins il y a eu une légère augmentation dans les prix sur le cours de jeudi dernier, mais cette augmentation a porté principalement sur les œufs de choix qui se sont vendus jusqu'à 63 c. le 1/2 kil.; elle a aussi porté sur ceux de 3^e qualité qui étaient en moins grande quantité qu'aux précédents marchés.

BOURSE du 5 Novembre.

On n'a fait aucune affaire à Tortoni. Après l'entrée en bourse, il y a eu quelques demande d'abord à 76 70, et le premier cours au parquet a été 76 80. La vente a monté aussitôt après l'ouverture et par un mouvement assez lent, mais non interrompu, elle a atteint le cours de 77 60, c'est à ce prix qu'elle a fermé. A 4 heures 77 65

5 0/0	109-90	Et. rom.	101-3/8
4 1/2 0/0	98-50	Espagne act.	22-1/8
3 0/0 77 35	75-40	5 0/0 belge.	97-1/2
Oblig de P. 1240-»»	»»	3 0/0 belge.	68-25
Banque.	3150-	Coup. Lafitte	1030-5080
Naples.	102-	»»	5080-»»

MARCHÉ DE PRÉMEY.

Froment, 1^{er} q. 3-15, 2^e q. 3-07, 3^e q. 3 00
Mouture, id. 2-40, id. 2-20, id. 2 00
Orge, id. 0 » id. 0-00, id. 0-00.

MARCHÉ DE NEVERS DU 31 OCTOBRE 1840.

Froment.	3 f. 35	Paille gl. 10 ki.	» 50
Méteil.	3 00	Paille b. » k.	» 50
Seigle, 1 ^{re} q.	3 80	Bois, d. stère.	17 »
Mouture.	2 90		
Orge, 1 ^{re} q.	2 50	Pain blanc. 2 10	
A. oine.	1 30	Pain jaunet. 1 80	
Foin, 500 kil.	52 00	3 ^{me} espèce. 1 35	

Il a été vendu 26 voitures de foin, 3 voitures de paille glotte, 6 voitures de paille bourrue.

FOIRES DE LA NIÈVRE. -- Novembre.

2 Château-Chinon.	St-Saulge, Entrains.
12 Saint-Amand.	12 Guérigny, Saint-Martin-du-Puits.
3 Chan p. emy.	14 Cossaye.
Lormes.	16 Saint-Honoré.
Luzy (2 jours).	19 Lorbigny.
Prémery.	20 Bouhy.
7 Saint-Benoit-d'Azy.	21 Châtillon.
8 Arquin.	23 Ouroux.
9 Dornecy, Pougues, Cosne et Drzy.	25 Aunay, Neuvy s-Loire.
11 Magny-Cours, Poilly, Poussignol Blines.	30 Decize et Donzy.

Le Directeur-Gérant, LACOCHÉ.

Nevers, imprimerie de J. PINET.

